



BORA-

JOSE GARANGER

ET

CLAUDE ROBINEAU

BORA



B 24.233 ex-1

NOUVELLES EDITIONS LATINES PARIS DOSSIER

21

ARCHIPEL DE LA SOCIÉTÉ
 1930 **SOUS LE VENT**
 ILES DU VENT

- Bellinghousen
- Tupai
- Motu
- Motu BORA-BORA
- Motu Mopelia
- Motu Reteneb
- Motu Teleroo
- Motu Meroo
- Motu Tehiti
- Motu Meetic

150°

- ⊙ Chef-Lieu - Capital
- AMAU Nom de district - District name
- † Temple - Church
- ⚓ Embarcadère - Landing
- ⚓ Itinéraire de navigation - Sailing line
- Route - Road
- Sentier - Path
- Col - Pass
- Maraie (restes, remains)
- Maraie détruit (destroyed)

NOMS DE MARÉE
MARAE'S NAMES

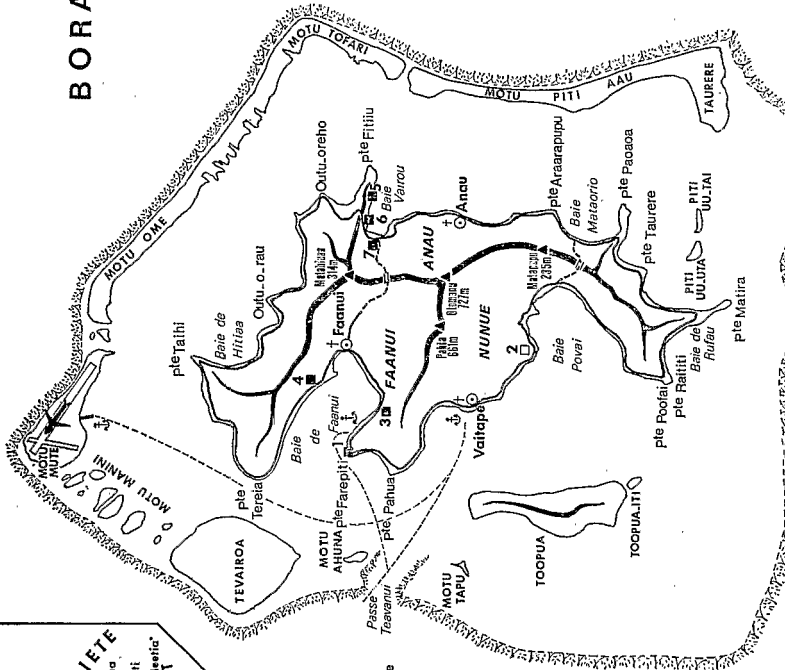
- 1 Fareru ou Marotetini
- 2 Vaitoha
- 3 Tainapa
- 4 Fare - opu
- 5 Aehautai
- 6 Manunu - Fare-rai
- 7 Nonohaura



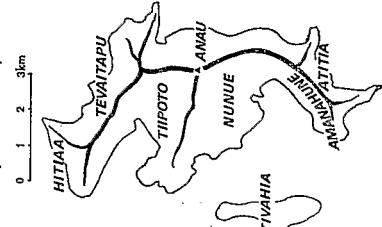
N

OSTOM. - MF 1974

BORA - BORA



BORA_BORA ANCIEN
 d'après HANDY, 1931



151°45'

BORA - BORA

Aperçus géographiques et archéologiques

par José Garanger, CNRS.

Bora Bora, aux îles Sous-le-Vent, est considérée comme l'une des plus belles îles de la Polynésie. On la dit même parfois « la perle du Pacifique » et c'est bien ainsi qu'elle apparaît du haut du ciel : perle noire enchâssée dans les couleurs de son lagon. Aperçue de la mer, elle semble un grand donjon cerné de remparts en ruines. La verdure de ses pentes et sa vie littorale n'apparaissent que lorsqu'on approche de la grande passe Teavanui. Elle n'est qu'à 10 milles marins de Tahaa que l'on peut voir à l'horizon, ainsi que Raiatea, depuis la pointe Matira, à l'extrême sud de l'île. Il faut à peine une heure d'avion pour la rejoindre, à partir de Tahiti. L'avion se pose sur la piste construite sur le **motu** Mute. C'est l'ancêtre des aérodromes de la Polynésie Française ; construit par les Américains pendant la seconde guerre mondiale, il fut réaménagé en 1950 (l'aéroport de Tahiti-Faaa, distant de 255 km, ne fut construit qu'en 1959). De ce **motu**, une vedette conduit en une demi-heure à Vaitape, centre administratif de l'île.

Géographie physique. — La surface de Bora Bora n'est que de 38 km² et son plus grand diamètre n'excède pas 9 km, mais ses côtes, très découpées, s'étendent sur une trentaine de km de long. L'épine dorsale de l'île est un ensemble de chaînes basaltiques, témoin du volcan que fut Bora Bora, et de son cratère. Celui-ci, faillé et effondré vers le sud-ouest, apparaît encore dans les îlots basaltiques Toopua rahi et Toopua iti. Les chaînes principales sont bordées de falaises abruptes. Les plus hauts sommets (le « donjon » central), culminent à 727 m au mont Tai-manu (ou Temanu ou encore Otemanu) et à 661 m au mont Pahia. Au pied de ces chaînes et de leur talus d'éboulis, se déploie la plaine côtière. Bien développées à l'ouest, et notamment au fond des baies de Poofai et de Faanui, elles sont beaucoup plus réduites au pied des versants est de l'île. Le réseau hydrographique est insignifiant : quelques cours d'eau intermittents, ce qui ne va pas sans poser des problèmes pour l'habitat contemporain. Celui-ci est limité à la plaine côtière ; l'intérieur de l'île, les îlots basaltiques et les **motu** de la couronne récifale sont inhabités. Ce récif « barrière » est presque continu et très large, sa partie sud est recouverte de quelques cm d'eau mais, au nord et à l'est, il s'élève de 2 ou 3 m au-dessus du lagon, donnant naissance à cette chaîne de **motu** plus ou moins développés. Le lagon, très poissonneux, est remarquable par son étendue et sa beauté. Sa couleur varie avec la profondeur : indigo foncé lorsqu'elle est importante (passe Teavanui, baies de Poofai et de Faanui), toutes les nuances pastel du bleu et du vert ailleurs. Les coraux, quand ils sont presque à fleur d'eau, et la faune qui les colonise apportent au spectacle leurs propres colorations : jaune, rouge, bleu ou violet.

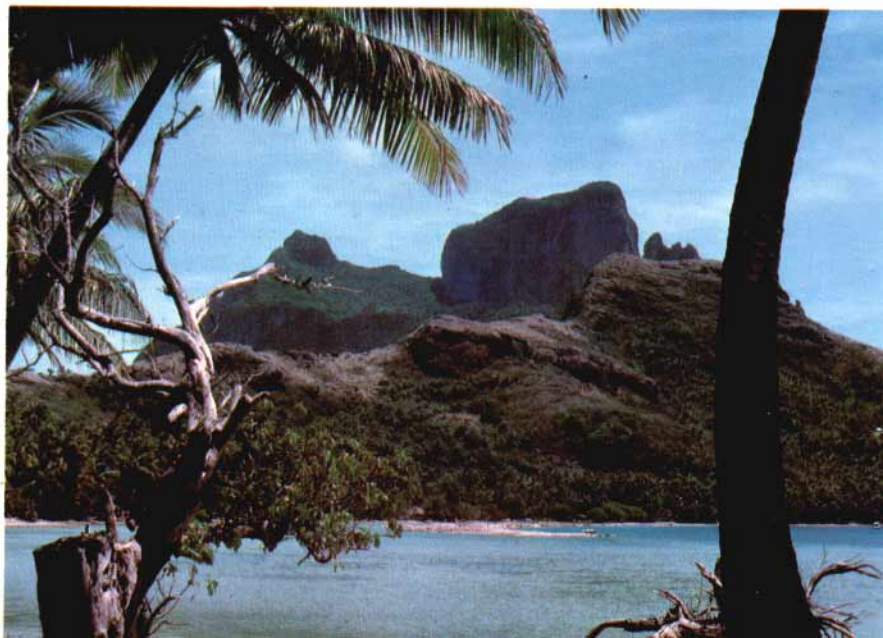


1

1 Bora Bora, vue aérienne de l'île
(cl. Erwin Christian).
Bora Bora, air view of the island.

2 Bora Bora, deux hauts sommets de l'île
(cl. J. Garanger).
Bora Bora, two tops of the island.

2



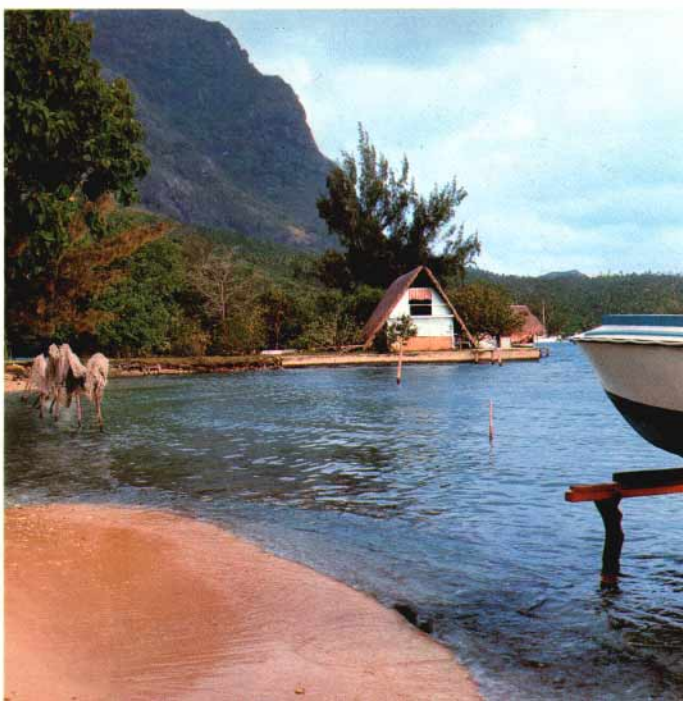
- 3 Bora Bora, plage sur le lagon ; à l'arrière plan, une passe.
Bora Bora, beach off the lagoon ; pass in the background
(cl. Robineau).



3

4

- 4 Bora Bora, bord de mer à Nunue.
Bora Bora, sea shore at Nunue
(cl. Robineau).



Histoire géologique. — A la fin du tertiaire, une « dorsale » se soulève dans le fond du Pacifique, donnant naissance aux volcans qui, depuis longtemps éteints, forment aujourd'hui les îles de la Société. Bora Bora devait alors dépasser les 1.500 m d'altitude. Comme toutes les îles du Pacifique situées au-delà des arcs tectoniques asiatiques, mélanésiens et néo-zélandais, Bora Bora s'est depuis lentement enfoncée dans la mer, en basculant légèrement vers l'ouest et le nord et en se fracturant. Les coraux ne peuvent vivre que dans des conditions bien définies, (luminosité, oxygénation, température) qui se rencontrent dans les eaux tropicales peu profondes. Dès l'origine du volcan, ils en colonisent les pentes faiblement immergées. Au fur et à mesure que Bora Bora descend sous la mer, ces colonies croissent verticalement pour survivre en se maintenant en eau peu profonde. Il en résulte une barrière récifale faiblement immergée et presque continue, et une dépression envahie par la mer : le lagon. Aux temps beaucoup plus chauds et pluvieux qu'aujourd'hui de violents torrents ravinaient les pentes du volcan. Les alluvions ainsi formées s'accumulaient dans le fond du lagon maintenant colonisé par des coraux récents. Ces torrents se déversaient ensuite dans l'océan, empêchant sur leur passage la croissance des madrépores, parce que trop frais et doux pour que ceux-ci puissent se développer. C'est l'origine de l'actuelle passe « Teavanui ». Ailleurs, l'évolution du récif arrière s'est ressentie des variations climatiques du quaternaire. On sait que, pendant ses différentes phases glaciaires, le niveau de la mer s'abaissait de plus de 100 m. Les coraux étaient alors exondés et mouraient ; leur croissance ne reprenait que lorsque la mer recouvrait à nouveau le récif. Sans un récent abaissement du niveau marin, le récif de Bora Bora serait encore immergé mais, depuis 3 000 ans, le niveau de la mer s'est abaissé d'environ 3 m, découvrant les **motu** que nous voyons actuellement : îlots de corail mort, recouverts de sables coquilliers et coralliens.

Archéologie. — Aucun site archéologique n'a encore été mis à jour à Bora Bora qui soit aussi ancien que ceux de Maupiti et de Huahine (environ 900 ans après J.-C.), mais il est probable que les Polynésiens s'y sont installés à la même époque. Ils venaient des Samoa ou des Tonga. Selon les fouilles archéologiques effectuées aux îles Marquises, ils auraient d'abord colonisé cet archipel, au début de l'ère chrétienne, avant de peupler toute la Polynésie orientale ; mais de nouveaux résultats pourraient remettre en cause cette théorie et montrer que, comme le rapporte la tradition, Raiatea « la sacrée » a été le premier centre de dispersion des Polynésiens orientaux. Selon encore une légende, Bora Bora aurait été la première île tirée de l'océan après la création de Havai'i (Raiatea), d'où son nom, que l'on doit prononcer Pora Pora et qui aurait signifié : « né le premier ». Bora Bora serait ainsi la seconde île colonisée par les Polynésiens orientaux, après Raiatea.

Quoi qu'il en soit, on peut penser que les premiers habitants de Bora Bora avaient apporté avec eux, comme les autres Polynésiens, le chien, le porc, le poulet, le rat et différentes plantes utiles qu'ils savaient cultiver. Ce qu'on retrouve dans le sol montre qu'ils savaient aussi tirer partie des

ressources de la mer et qu'ils étaient experts dans l'art de tailler la pierre pour façonner des outils. Ils avaient oublié l'art de fabriquer des poteries, art connu de leurs lointains ancêtres : les Polynésiens occidentaux.

Les témoins de l'activité socio-religieuse des Polynésiens sont aujourd'hui les **marae**. En 1963, la mission archéologique du Bishop Museum, conduite par Kenneth P. Emory, en repéra 42 à Bora Bora. Ils étaient tous en très mauvais état ; on les avait négligés jusqu'alors et beaucoup avaient même disparu dans une indifférence quasi générale. Ils étaient certainement plus nombreux jadis, car chaque famille avait le sien, qui symbolisait sa généalogie et dont l'importance variait avec son rang social. Les principaux **marae** étaient des espaces quadrangulaires, pavés ou non, et non enclos d'un mur comme c'est généralement le cas aux îles Au-Vent. A l'une des extrémités est une plate-forme : l'**ahu**, constitué de grandes dalles de corail souvent soigneusement taillées et posées sur chant. Elles forment un rectangle dont l'intérieur est comblé de pierrailles : du corail, le plus souvent. L'**ahu** était l'endroit le plus sacré. Là venaient siéger les dieux ancestraux. Chefs et prêtres s'adressaient à eux, appuyés à des pierres plantées au centre de la cour. Ces réunions cérémonielles avaient lieu périodiquement ou à l'occasion de grands événements : naissance, funérailles, guerres, etc... Des offrandes de nourritures étaient placées sur des plates-formes de bois ou accrochées à des poteaux. Il s'agissait parfois de victimes humaines. De nombreux tabous accompagnaient ces cérémonies dont étaient exclues les femmes, à moins qu'elles n'eussent un titre élevé dans la hiérarchie des chefferies.

Plusieurs de ces **marae** furent restaurés par Kenneth P. Emory. Signalés par des panneaux indicateurs, ils sont facilement accessibles ; certains, localisés sur la carte de ce dossier, méritent d'être visités.

Le **marae** Marotetini (« font la multitude »), ou Farerua, à la pointe Farepiti, était le plus important de Bora Bora. Le chef pouvait y porter la ceinture de plumes jaunes **maro-tea**, symbole de sa suprématie. L'**ahu** est long d'une cinquantaine de m, large de 3,50 m et haut de 3,20 m environ. On peut aussi apercevoir, hors des limites de la cour, les vestiges d'une grande case (bordure de pierres posées sur chant) qui, selon la tradition, était celle des **Arioi**, sorte de confrérie religieuse qui donnait des spectacles à travers l'archipel de la Société. On peut encore remarquer, près du **marae**, 2 grands tombeaux, construits au siècle dernier pour la famille royale. Les ossements en ont été retirés, de peur qu'ils ne soient profanés, et enterrés ailleurs. La restauration de ce **marae** a été achevée en 1968 par l'archéologue Y. H. Sinoto.

Le **marae** Vaïotaha serait le plus ancien de l'île et l'une de ses pierres aurait permis de fonder le **marae** Marotetini. Il n'en reste plus rien aujourd'hui.

Le **marae** Taianapa (Mer étincelante) est à Faanui, côté montagne. Selon K. P. Emory il fut fondé, vers les années 1400, par une cheffesse nommée Unutea. L'**ahu** est long de 35 m, large de 3 et haut de plus de 1,20 m. La cour semble avoir été entièrement pavée jadis, et limitée par une petite bordure de pierres.

Le **marae** Fare-opu est moins important que les précédents. Sa cour, anciennement pavée, est aujourd'hui traversée par la route de ceinture. L'**ahu**



5 Bora Bora, une vue de
« l'épine dorsale » de
l'île (cl. J. Garanger).
The central chain.

5

6

6 Bora Bora, le marae
Taianana (cl. J. Garanger).
Bora Bora, the marae
of Taianana.



7



7 Bora Bora, le marae
Fare ra'i (cl. J. Garanger).
Bora Bora, the marae
of Fare ra'i.

- 8 Bora Bora, le marae
Fare opu (*cl. J. Garanger*).
Bora Bora, the marae
of Fare opu.



8



9

- 9 Bora Bora, pétroglyphe
sur le marae Fare opu :
la tortue (*cl. J. Garanger*).
Bora Bora, petroglyphs
off the marae of Fare
opu : a turtle.

10

- 10 Bora Bora, autres pétro-
glyphes : deux tortues
sur le marae Fare opu
(*cl. J. Garanger*).
Bora Bora, other petro-
glyphs, two engraved
turtles. Marae Fare opu.



est construit sur un soubassement de pierres. Il manque plusieurs dalles sur la face arrière et les côtés, d'autres sont en partie brisées. Les premières auraient été utilisées vers 1820 à l'instigation du missionnaire J. M. Orsmond, pour la construction de la jetée de Vaitape. Il en fut ainsi de plusieurs autres marae. Des tortues sont gravées sur 2 dalles de la façade de l'ahu, au centre et à la droite. La tortue était un animal sacré, on l'offrait aux dieux et seuls les chefs et les prêtres pouvaient en manger.

Les marae Aehau-tai, Manunu, Fare-ra'i, Nonohaura, et deux autres moins importants se trouvent le long de la baie d'Anau, du côté de la pointe Tuivaroa. L'ahu du marae Aehau-tai était le mieux conservé de tous ceux de Bora Bora, sa cour était pavée mais il n'en reste que des vestiges. On y peut encore remarquer, au centre, la « pierre dossier » et un petit coffre en corail. On connaît mal la fonction de ces coffres qui existent sur plusieurs marae des îles de la Société : tombes provisoires ou non, endroit réservé aux objets chargés de mana ? Le marae Nonohaura, endommagé par des banyans, était le plus beau de Bora Bora. Il aurait été fondé au début du XV^e s. de notre ère.

En remontant le petit ruisseau Vaiati (au sud du mont Temanu), sur environ 500 m, on rencontre, sur sa rive gauche, un rocher gravé de pétroglyphes qui, pour la plupart, représentent des tortues, d'où le nom donné à ce rocher : « 'Ofa'i honu ». Selon les traditions recueillies par K.-P. Emory, c'est l'ancêtre mythique de l'île et de ses chefs, de son union avec le mont Pahia serait née Vavau (Bora Bora).

HISTOIRE ET ÉCONOMIE

par Claude Robineau, ORSTOM

De la légende à la guerre du Pacifique

Traditions orales. — L'histoire de Bora Bora est inséparable de celle des îles Sous le Vent que Cook appela îles de la Société en raison de leur proximité géographique et avant que cette appellation ne fût étendue à tout l'archipel dont Tahiti est le centre. L'ancien nom de Bora-Bora était Vavau tout comme celui de Raiatea Havaii et celui de Tahaa Uporu : Sir Peter Buck (Te Rangi Hiroa), illustre savant anglo-maori, explique que, dans le cours de leur migration, les Polynésiens recréèrent aux îles de la Société l'univers qu'ils connaissaient précédemment : Savaii et Upolu aux Samoa occidentales ne sont que la forme samoane de Havaii et de Uporu, et Vavau désigne aussi le groupe Nord des îles Tonga.

Firi-a-mata-o-Vavau est le nom du premier guerrier connu de l'île et grand navigateur ; par mariage, il fit alliance avec Havaii (Raiatea), Rarotonga (aux îles Cook), Te Aotearoa (La Nouvelle-Zélande), Nukualofa (Tonga). Selon Tati Salmon, frère de la Reine de Tahiti et ancien grand chef de Parapa, un de ses fils alla à Oahu (Hawaii) et un autre prit femme à Papeari d'où sortit la puissante famille des Teva de Tahiti. A la naissance de Firi-a-mata fut construit à Bora-Bora le marae Vaiotaha en l'honneur de Taaroa, dieu suprême

des Tahitiens, qui fut allié à trois autres marae dont **Matairea** à Maeva, Huahine et **Vaearai** à Opoa, Raiatea, ces 4 marae constituant selon Tati Salmon les 4 « marae capitaux » avec **Vaiotaha** au rang le plus élevé; l'auteur ajoute que **Vaearai** fut déplacé et reconstruit pour devenir **Taputapuatea**, mais toujours consacré à Taaroa. Selon la reine Marau, **Vaearai** était le marae fondamental d'où furent issus **Vaiotaha** de Bora-Bora et de ce dernier **Marotetini**, autre marae royal de l'île.

Teuira Henry petite-fille du missionnaire anglais **Orsmond** et qui publia sous le titre **Ancient Tahiti** le manuscrit des traditions orales que ce dernier avait recueillies durant son ministère aux îles de la Société décrit le marae **Vaiotaha** comme descendant de celui d'Opoa à Raiatea. **Marotetini** appelé aussi **Farerua** (littéralement : deux maisons, **rua** étant en tahitien le numéral deux archaïque) eut pour origine l'alliance de **Te Fatu** (littéralement le Dieu) prince de Rotuma, île polynésienne aux confins de Fidji et des Ellice, avec une fille de la famille royale de **Vaiotaha**. T. Henry dit aussi que Bora-Bora participait à des réunions internationales, dont Opoa et son marae **Taputapuatea** dédié au dieu Oro fils de Taaroa, étaient le centre et regroupaient deux alliances, l'une unissant Huahine, Tahiti, Moorea, Maiao et les îles Australes, l'autre groupant Bora-Bora, Tahaa, Maupiti, Rarotonga et Te Aotearoa (la Nouvelle-Zélande).

Les différentes sources affirment que les princes de Raiatea recevaient sur leur marae d'Opoa en signe de suprématie le **maro ura**, ceinture de plumes rouges de perroquets, tandis que ceux de Bora-Bora recevaient sur **Vaiotaha** le **maro tea**, ceinture de plumes blanches ou jaunes. De même à Tahiti, les princes de Papeari recevaient sur leur marae **Farepua** le **maro tea** tandis que le **maro ura** était décerné aux **ari'i nui** (chefs suprêmes de Tahiti). Historiquement, il semble s'être établi une suprématie du **maro ura** sur le **maro tea**, par suite, selon l'historien Caillot, de la défaite d'un prince de **Vaiotaha** par le Chef suprême de Raiatea qui épousa la fille unique du vaincu.

L'homologie des termes et des situations, le parallélisme des titres et des institutions permettent de penser que Bora-Bora était, conjointement avec Raiatea, le pivot des structures sociales dominantes aux îles de la Société et que c'est à la suite d'une compétition malheureuse pour Bora-Bora que Raiatea devint le centre du pouvoir religieux, récupéra à son profit les deux alliances parallèles existantes qui durèrent, selon l'ethnologue Percy Smith, jusqu'au milieu du XIV^e s. et, finalement, élabora le culte d'Oro auquel fut dédié le grand marae **Taputapuatea** d'Opoa et pour lequel d'autres **Taputapuatea** furent construits à Tahiti et à Moorea.

Les traditions orales recueillies au XIX^e s. sur Bora-Bora sont contradictoires; elles ont, en outre, subi l'inconvénient d'être interprétées par les historiens. Aussi plutôt que le détail doit-on observer les grandes lignes :

1^{er} La rivalité des grandes familles basées sur les marae **Farerua** et **Vaiotaha** et opposant Faanui à Nunue et Anau.

2^e Les entreprises de Teihotu Matarua, dit Puni, au XVIII^e s. qui aboutirent — à la suite d'une alliance avec l'île de Tahaa, et de la guerre avec les



- 11 Tearii Maeva Rua, Reine de Bora Bora (1841-1878). Photo prise en 1864 par l'aspirant de marine Charles Antoine.
Tearii Maeva Rua, Queen of Bora Bora (1841-1878). Picture taken in 1864 by Charles Antoine, a french midship.

- 12 La reine et ses dames d'honneur ; une cour polynésienne dans les Iles sous-le-Vent il y a cent ans.
The Queen and maids of honor.
A polynesian court 100 years ago.

11

- 13 Terii Maeva Rua, Reine de Bora Bora (1871-1932) épouse du prince Hinoi.
Terii Maeva Rua, Queen of Bora Bora (1871-1932), Prince Hinoi's wife.

13



- 14 Bora Bora, assises au centre, trois cheffesses : Opurao Vahine, Tetuanui Vahine, Teruna Vahine; photo prise vers 1890.
Bora Bora. At center, three chieftains : Opurao vahine, Tetuanui vahine, Teruna vahine. Picture taken about 1890.



12

14



deux autres îles Raiatea et Huahine — à la soumission à Bora Bora de toutes les îles Sous le Vent à l'exception de Huahine ; à son troisième voyage, Cook vit Puni qui était très vieux mais craint selon les uns, déchu selon d'autres.

3° La domination par Bora-Bora de Raiatea et Tahaa, d'un côté, et de Maupiti, de l'autre ; à la tête des îles et des principaux districts, étaient des chefs originaires de Bora-Bora. Corrélativement, un certain nombre de chefs furent chassés de leur île, tel Haamanimani qui devint à Tahiti le prêtre attaché à Pomare I. Par ailleurs, lorsque les îles Sous le Vent vinrent au secours de son fils Pomare II réfugié à Moorea pendant le temps des troubles lié à l'évangélisation, figurait au premier rang des grands chefs Tapoa de Bora-Bora qui descendait de Puni.

Ce serait à Cook que l'on doit le nom de Bora-Bora (plus exactement Bola-Bola tahitien en Pora-Pora) du fait des assemblées (apo'ora'a) fréquentes qui s'y tenaient, encore qu'Alain Gerbault ait traité de fable cette assertion.

Évangélisation. — L'évangélisation se fit en 1816. Vers 1804, Tapoa était le chef suprême de Bora-Bora et dominait aussi Raiatea et Tahaa. Il résidait à Raiatea ; il fut en butte à une révolte des autres chefs de l'île et, si le titre de chef suprême continua à lui être donné, il y eut aussi à Bora Bora comme chefs principaux Mai et Tefaaora ; vers 1810 arrivèrent à Huahine, pour se joindre aux autres forces envoyées à Pomare, 262 guerriers de Bora-Bora sous la conduite du chef Mai ; celui-ci entendit prêcher l'évangile à la station missionnaire de Papetoai à Moorea et alla à l'école de la station où il apprit à lire et à écrire. Ce sont ces guerriers qui, de retour à Bora-Bora après la défaite du parti traditionaliste (Bataille de Fei-pi en 1815 à Punaauia), furent le vecteur de l'évangélisation : en 1818, les gens de l'île demandaient aux missionnaires installés à Huahine et à Moorea des livres et des pasteurs. C'est en 1818 que le premier missionnaire, le Rév. Orsmond, alla à Bora-Bora où il s'installa deux ans plus tard ; à cette date, l'Eglise de Bora-Bora avait été constituée et la population rassemblée autour du temple qui fut inauguré en 1822 à Vaitape. Ce fut la période du **hau peretane** (littéralement gouvernement britannique).

Après la mort de Puni, il n'y eut pas de chef suprême à Bora-Bora avant les années 1820 et les aventures de Tapoa II, parent et héritier de Tapoa et dont le père était le chef de Tahaa. Tapoa II était le mari de la jeune reine Aimata de Tahiti connue sous le nom de Pomare IV. Lorsque son père mourut, il devait prendre le gouvernement de Tahaa, abandonner Pomare IV et s'efforcer de reconstituer le domaine de son oncle et de Puni. En 1820, le Chef Mai introduisit à Bora-Bora le code des lois édicté par Tamatoa pour Raiatea, puis il l'étendit à l'île voisine de Maupiti qu'il avait conquis auparavant.

Dans la seconde moitié des années vingt se développa aux îles de la Société le mouvement millénariste **Mamaia**, syncrétique entre la nouvelle religion et les anciennes croyances et qui rejetait l'autorité des missionnaires ; Bora-Bora fut gagnée aux deux-tiers. A Tahaa, Tapoa II le fut aussi et s'engagea dans une guerre contre Raiatea qui ranimait l'ancienne opposition Tahaa-Bora-Bora contre Raiatea-Huahine. Il fut vaincu, Pomare IV en profita pour divorcer

d'avec lui, mais plus tard les familles rivales Mai et Tefaora firent appel à lui pour le gouvernement de Bora-Bora : ainsi, alors que Tahiti et la plupart des îles Sous le Vent connaissait une histoire mouvementée, Bora-Bora demeura sous Tapoa dans une période de stabilité jusqu'à sa mort en 1860.

Les îles Sous le Vent et la France. — Depuis 1847, alors que Tahiti, Moorea et l'archipel des Tuamotu constitués en royaume de Tahiti sous le règne de Pomare IV étaient placés sous protectorat français, les îles Sous le Vent étaient par convention franco-anglaise déclarées indépendantes et Bora-Bora ne connut ni la guerre consécutive à l'établissement à Tahiti du protectorat, ni les troubles que les intrigues européennes et l'absence de gouvernement stable entretenaient à Raiatea-Tahaa et Huahine. L'indépendance de l'archipel n'empêchait pas d'ailleurs pas la reine Pomare IV de visiter les différentes îles que les liens familiaux réunissaient à sa personne et aux grandes familles ari'i de Tahiti, ni le roi de Bora-Bora de participer aux cérémonies royales dans les autres Etats ; ainsi Tapoa II assista aux côtés de la reine de Tahiti au couronnement de Tamatoa V, un des fils de celle-ci, comme roi de Raiatea, par les soins des missionnaires et en qualité de représentant des peuples de Raiatea et de Tahaa ; trois ans plus tard, Tapoa II qui avait adopté Teriimaevarua, fille de Pomare IV, comme son héritière mourut brusquement et cette dernière fut couronnée par le Rév. Platt reine de Bora-Bora ; Elle épousa Temaiarii qui par son père Maheanuu a Mai, descendait des Mai, des Tefaora et de Puni, et par sa mère, grande cheffesse de Faaa à Tahiti, des Teva et d'une princesse d'Anau à Bora-Bora ; elle mourut en 1873 sans enfant et fut remplacée par sa nièce Teriimaevarua II, fille de Tamatoa V roi de Raiatea, lui-même fils de la reine Pomare IV ; Teriimaevarua II épousa le prince Hinoi, fils de Teriitua Joinville, sixième fils de Pomare IV, et régna jusqu'en 1888, date à laquelle Bora-Bora et les autres îles Sous le Vent devaient être placées sous la souveraineté de la France. Maheanuu a Mai (1830-1886) qui descendait des **marae Farerua** et **Vaiotaha** et des grandes familles royales de Bora-Bora fut pasteur de Faaa, à Tahiti, juge à la Haute Cour tahitienne des **To'ohitu** et membre du Conseil supérieur des Eglises tahitiennes.

Le sort des îles Sous le Vent fut remis en question en raison des troubles qui y sévissaient, de l'installation de la France à Tahiti concrétisée par l'annexion de 1880, et de la transformation à l'échelle planétaire des rapports franco-anglais, en particulier du fait des tentatives allemandes pour obtenir un traité avec Raiatea et Tahaa ; d'où, entre 1880 et 1887, un protectorat provisoire français sur Raiatea, puis, en 1887, l'abrogation de la Convention de Jarnac de 1847 sur l'indépendance des îles Sous le Vent et, enfin, en 1888, la proclamation par le gouverneur de Tahiti de la souveraineté française sur les îles. Il n'y eut pas véritablement annexion en ce sens que les habitants de Bora-Bora et des autres îles gardèrent leurs lois et leurs tribunaux et devinrent seulement sujets et non citoyens français soumis à un régime plus autoritaire qu'à Tahiti. (Régime de l'indigénat que les habitants appelèrent **hau tamaru**, c'est-à-dire gouvernement de protectorat). Selon Caillot, la prise de possession



15-16

Quatre pavillons des Iles sous-le-Vent en usage de 1847 à 1880-1888 ; ci-contre ceux de Raiatea et de Bora Bora ; ci-dessous, ceux de Huahine et du Protectorat.

Four flags of Leeward in use from 1847 to 1880-1888 ; on the left those of Raiatea and Bora Bora ; under, those of Huahine and French Protectorate.

15

16



Alain Gerbault sur son dinghy quitte le « Fire Crest » pour aller à terre (cl. A. Ropiteau).

On his dinghy, Alain Gerbault is leaving his « Fire Crest » to the land.



17

18-19

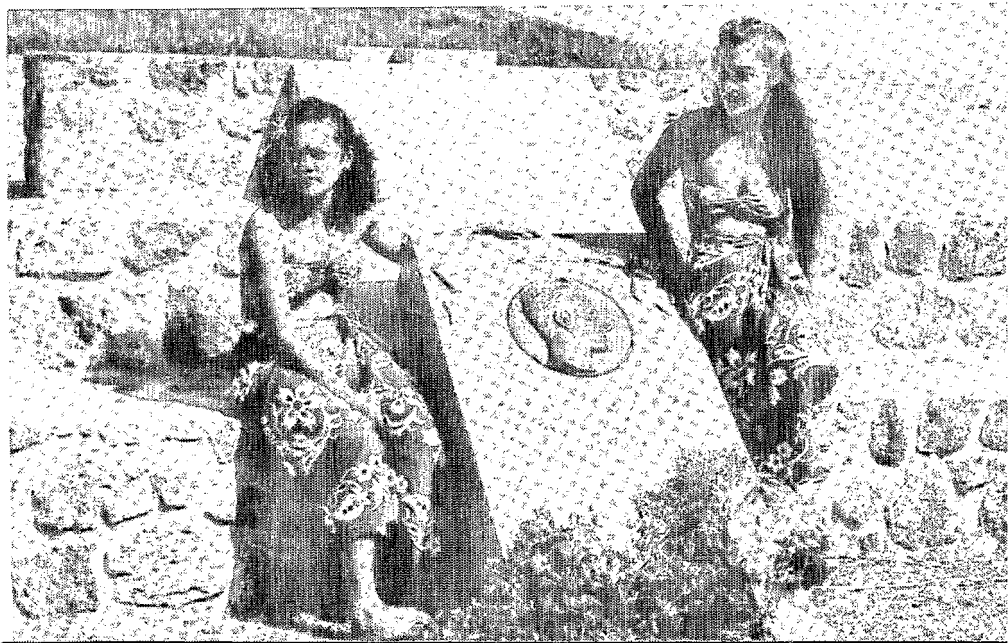
Alain Gerbault (1893-1941), le grand navigateur solitaire, était amoureux de la Polynésie et fit de longues escales à Bora Bora (cl. A. Ropiteau). Il mourut à Timor en 1941 et la marine française transporta ses restes à Bora Bora où un monument rappelle son souvenir (cl. J. Chegaray).

Alain Gerbault, 1893-1941, the great lonesome sailor, was a lover of Polynesia. He landed many times to Bora Bora. He died in Timor in 1941. The French Navy brought his remains to Bora Bora where monument remembers him.

18



19



ne souleva pas l'enthousiasme des populations mais les habitants de Bora-Bora se souvinrent en 1890 ; en revanche, devait éclater 4 ans plus tard ce qu'on a appelé la guerre de Raiatea-Tahaa raconté par l'historien Caillot ; l'interne-ment en 1898 à Tahaa de l'ex-reine Teriimaevavua II de Bora-Bora, pour « inconduite » et en vertu du décret de 1897 sur l'organisation de l'indigénat, est peut-être à mettre en relation avec ce mouvement.

En 1897, Bora Bora comptait 1264 habitants, soit un peu plus de la moitié du chiffre actuel ; elle aurait baissé de moitié dix ans après puis augmenté de moitié 4 ans plus tard : depuis, l'augmentation a été à peu près régulière. En 1834, les missionnaires avaient compté 800 personnes, en mars 1821 836, soit 545 adultes et 291 enfants : par rapport à aujourd'hui, la proportion des enfants était remarquablement faible ; dix ans auparavant, 262 guerriers étaient venus d'un coup de Bora-Bora à Huahine, ce qui laisse supposer un nombre total d'adultes égal à 3 ou 4 fois ce chiffre : comme on le voit, la baisse de la population de l'île était considérable et, sans doute, pour les mêmes causes qu'ailleurs dans les îles de la Société : maladie, alcoolisme, introduction des armes à feu. Progressivement et avec des à-coups, la population se stabilisa ; au début du siècle, elle se remit à augmenter, corrélativement avec le développement des cultures d'exportation, coprah et vanille. Jack London, Alain Gerbault, Bernard Villaret connurent Bora-Bora avant la dernière guerre mondiale qui devait mettre brutalement l'île en contact avec le monde en lui imposant la présence d'une base américaine, pour le mazoutage des navires, et de milliers de soldats avec toute l'infrastructure que cela comportait. Il en est resté quelques appon-tements et autres édifices bétonnés, quelques tankers envahis par la végétation et la rouille, une génération d'enfants métis, peut-être le goût de l'argent et de la dépense, peut-être aussi le mythe de l'âge d'or et de son retour. Il ne semble pas d'ailleurs que le départ des Américains, à la fin de la guerre, ait perturbé beaucoup Bora-Bora : c'était une époque de hauts cours pour le coprah et la vanille, et après 1960, le tourisme devait, sur le plan économique, prendre le relais.

BORA-BORA A L'EPOQUE CONTEMPORAINE

La population. — Entre 1936 et 1971, la population est passée de 1 291 à 2 200 habitants, ce qui représente un taux d'accroissement annuel moyen de 1,48 %, très inférieur au taux d'accroissement naturel probable qui est de l'ordre de 3 % actuellement. D'ailleurs, la courbe de la population présente des maxima et des minima qui correspondent aux événements démographiques de cette période et à leurs conséquences : maximum en 1946 dû probablement à une augmentation des naissances consécutive à l'occupation de l'île par l'armée américaine ; minimum en 1951 résultant vraisemblablement de l'épidémie de rougeole qui a affecté l'ensemble des Etablissements français de l'Océanie. Depuis 1962, la croissance de la population de l'île (2,7 % par an), sans atteindre le rythme de l'ensemble de la Polynésie française, est beaucoup

plus élevée que celle des îles voisines (négatif pour l'ensemble des îles Sous le Vent) : l'exiguïté de l'île, la modicité des ressources monétaires, les possibilités d'emploi hors des îles Sous le Vent expliquent le départ chaque année d'une petite fraction de la population ; à noter aussi que des départs pour Papeete correspondent à ceux de l'élite issue de l'île dont les emplois s'exercent normalement à la capitale : c'est la conséquence du caractère rural de Bora-Bora.

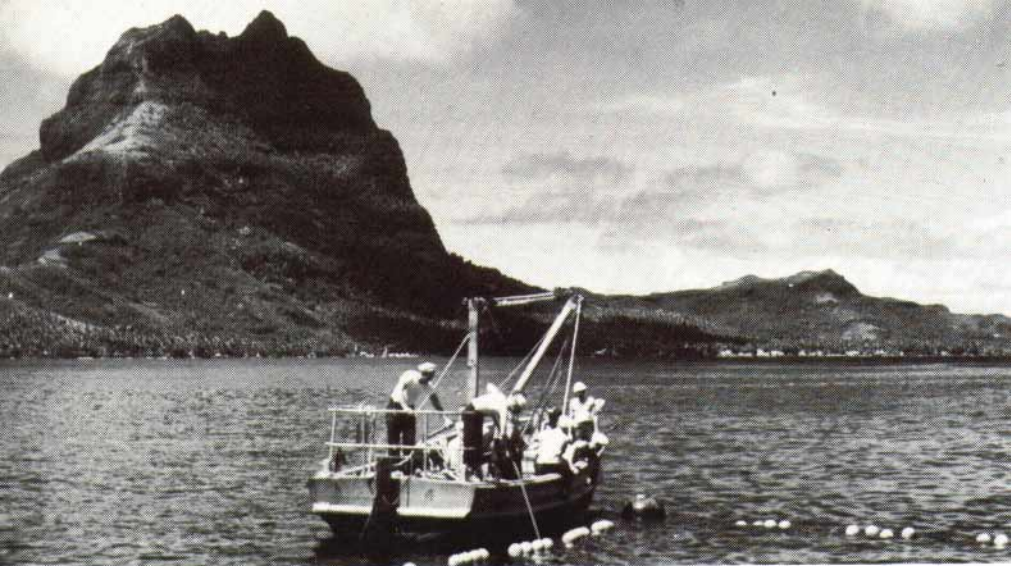
Dans les 25 dernières années (1946-1971), la population de l'île apparaît très concentrée sur le district chef-lieu (Nunue) représentant près des deux-tiers des habitants.

En 1971, la répartition par ethnies était la suivante : 94 % de polynésiens, 2 % de demis, 2 % de chinois, 1,6 % d'européens. Comme partout dans les îles de la Société, les termes de polynésien et de demis (métis) connotent moins les aspects anthropologiques que l'appartenance à une culture définie plus particulièrement par la langue, le statut social et le style de vie : sont Polynésiens, aux yeux des intéressés eux-mêmes, ceux qui parlent (exclusivement ou non) tahitien, ont un style de vie à l'opposé de celui des Européens et ont des comportements, économiques notamment, qui privilégient un certain nombre de valeurs ancestrales — coopération, libéralités, prestige — et les distinguent nettement des Européens. A cette date, Bora-Bora était avec Maupiti sa voisine la plus polynésienne des îles Sous le Vent, elles-mêmes plus polynésiennes que l'ensemble de la Polynésie française ; à l'intérieur de Bora-Bora, c'était Nunue qui était le district le moins polynésien, Faanui et Anau qui l'étaient le plus. Il s'agit là de constantes que l'on vérifiait déjà 15 ans plus tôt.

Du point de vue religieux, même caractéristique situant Bora-Bora comme plus protestante (à 88 %) que l'ensemble des îles Sous le Vent (80 %). On comptait, en outre, en 1971, 5 % de Catholiques romains, 4 % d'Adventistes et de Mormons et 8 Témoins de Jéhovah.

Une autre caractéristique est la moindre mobilité de la population de Bora-Bora par rapport aux ensembles îles Sous le Vent et Polynésie française : la proportion de la population en place qui est née dans le village de sa résidence actuelle y est plus forte (56 %) qu'aux îles Sous le Vent (50 %) ou en Polynésie française en général (38 %) ; de même, 65 % de la population de Bora-Bora avait, en 1971, toujours résidé dans le même village, au lieu de 51 % (îles Sous le Vent) et 28 % (Polynésie française) ; en 1971, 60 % de la population adulte était née dans le village de résidence, 68 % était né dans l'île, 86 % était né aux îles Sous le Vent. Plus que les autres îles Sous le Vent (à l'exception de Maupiti) et plus que Tahiti, Bora-Bora a une population plus stable, très polynésienne.

L'organisation sociale. — Avec la venue des missionnaires et les bouleversements introduits au XIX^e s. par l'arrivée des Européens, l'ancienne organisation sociale politico-religieuse, très intégrée, basée sur la chefferie, a disparu ; il n'a subsisté que l'institution familiale organisée en maisonnées rassemblant



20 20 Bora Bora devint, lors de la deuxième guerre mondiale, une importante base américaine. Ici, des marins américains posent des filets anti-sous-marins. Bora Bora became during the second World War an important U.S. base. The picture shows U.S. marines setting down anti-submarines nets in the lagoon.

21 Bora Bora, piste aérienne, la première en Polynésie française. Installée aussi par les Américains, elle est encore en usage (cl. Erwin Christian). Built by the American troops in 1943, the Bora Bora landing field was the first open in the French Polynésia. It is still in use today.

21



- 22 Bora Bora, maison dans l'arrière district de Amanahine.

(cl. Robineau).

Bora Bora, remote house in the district of Amanahine.

22



- 23 Bora Bora, ancienne maison de style « colonial » à Nunue

(cl. Robineau).

Bora Bora, an old time house at Nunue.

23



- 24 Bora Bora, maison indigène à Nunue (cl. Robineau).

Native hut at Nunue.

24



le père, la mère, les enfants, quelques ascendants, voire la famille de quelques enfants (leurs épouses et les petits-enfants).

La description géographique de l'île a montré que l'habitat est, à Bora-Bora, **dispersé** mais de façon inégale : on trouve, d'une part, des noyaux de peuplement auxquels leur aspect permet de donner le nom de **villages** et, d'autre part, des secteurs de l'île absolument vides d'habitants. Comme dans les autres îles de la Société, l'unité résidentielle est constituée par une ou plusieurs maisons (**fare**) de forme rectangulaire, bâties en dur ou en matériaux légers (bois, aggloméré de bois appelé **pinex**, bambou) avec un toit à double pente en palmes de cocotiers (**ni'au**) ou de feuilles de pandanus (**rauoro**), accompagnées d'autres édifices beaucoup plus sommaires servant de cuisine ou de maison-à-manger, le tout enfermé dans une cour (**'aua**) où l'on trouve aussi le **hima'a** — four tahitien — et quelques arbres fruitiers : arbres à pain, manguiers...

En vertu du code civil français appliqué à Bora-Bora, la terre (**fenua**) appartient pour l'essentiel aux particuliers ; quelques parcelles appartiennent à l'Etat, aux paroisses protestantes et à la paroisse catholique. Il y a peu de grandes parcelles de terre sauf certains **motu** qui ceinturent l'île. De très nombreuses terres sont en indivision : comme la dévolution successorale transfère les droits sur la terre également à tous les enfants et que le partage des héritages n'intervient pas automatiquement, beaucoup de terres appartiennent chacune à un grand nombre de propriétaires qui en laissent généralement l'usage, en conformité avec la tradition polynésienne, à ceux qui résident sur place ; lorsque, sur ces terres indivises, il y a des plantations de cocotiers, ceux-ci sont exploités généralement à tour de rôle par chacun des co-indivis.

Avec la disparition des anciens **ari'i**, les chefferies n'ont subsisté que comme relais des autorités auxquelles l'île est soumise : Gouverneur de la Polynésie française, Administrateur des îles Sous le Vent, Chef de Poste administratif de Bora-Bora par l'intermédiaire des **tavana** (mot tiré de l'anglais **governor**) élus à Nunue, Faanui et Anau par le conseil de chaque district, lui-même élu par la population. En réalité, et comme dans le reste des îles de la Société, mais peut-être davantage encore parce que Bora-Bora a un caractère protestant très affirmé, la structure essentielle de remplacement de l'ancienne armature politico-religieuse a été constituée par l'Eglise.

L'Eglise de Bora-Bora, qui eut longtemps à sa tête un missionnaire assisté de pasteurs tahitiens, se compose des 3 paroisses de Vaitape, Faanui et Anau disposant chacune d'un temple (**fare purera'a**), qui se subdivisent à leur tour en **'amuira'a** ayant chacun sa maison de réunion (**fare putuputura'a**). C'est dans les **fare putuputura'a** que continue à se faire l'instruction des fidèles, la répétition des chants religieux (**himene popa'a** et **himene tarava**), que se tiennent des réunions profanes, de groupes sportifs par exemple. Il y a 5 **'amuira'a** à Vaitape, 4 à Faanui et un à Anau dont les maisons de réunion portent des noms bibliques : **Galilea** (pron. **Tarirea**), **Daniela** (**Taniera**), **Hagai** (pron. **Hatai**, de Agee le prophète).

Avec la création, le 17 mai 1972, de la Commune de Bora Bora, l'île a

recouvré une existence juridique permettant à la collectivité de prendre en charge ses intérêts communs. Dotée d'un conseil municipal élu par les habitants et qui élit lui-même le maire chargé du pouvoir exécutif, la Commune possède un budget, un domaine, des ressources, peut lever des taxes, emprunter, tout ceci à la différence des anciens districts qui n'avaient qu'un rôle de représentation vis-à-vis de l'Administration toute puissante jusqu'alors personnifiée par le Commandant de la brigade de Gendarmerie Chef de poste. Construite en bord de mer, à proximité de la Gendarmerie et de la grande place de Vaitape rendue célèbre par Alain Gerbault dont on peut voir le tombeau à quelques pas de là, la mairie toute neuve symbolise le nouveau pouvoir municipal.

Activités et travail. — Comme en d'autres parties des îles de la Société, à Moorea par exemple, l'économie de Bora-Bora est demeurée très traditionnelle jusqu'en 1960 selon la formule : culture vivrières (et pêche) + cultures riches (d'exportation principalement). Dans l'économie traditionnelle, les tubercules (**taro**, patates douces, ignames, manioc), des fruits comme ceux de l'arbre à pain, les bananes, la banane **fe'i** spécifique de l'Océanie, enfin le poisson constituaient la base de l'alimentation. Cependant, l'exiguïté des terres cultivables limitaient l'ampleur de ces cultures ; les taro dières étaient cantonnées dans la vallée de Faanui, dans la zone marécageuse de Tiipoto au sud de Vaitape et un peu en altitude en arrière de la localité de Nunue : rien de comparable aux étendues cultivées de Tahaa ou de Huahine. Cette faiblesse des cultures vivrières jointe au développement du salariat, peut-être à des habitudes acquises lors de la venue en 1942 des Américains explique l'acculturation alimentaire des gens de Bora-Bora (mais ne leur est pas propre) : l'usage généralisé du riz et des conserves de boeuf (**pua'a toro**).

En dépit du développement du salariat lié au démarrage du tourisme puis de l'installation à Papeete et aux Tuamotu du centre d'expériences nucléaires (Centre d'Expérimentation du Pacifique, C.E.P.), les cultures commerciales ont continué à prospérer durant quelques années : la vanille jusqu'en 1963, le coprah jusqu'en 1970, le manioc servant à produire l'amidon acheté par la **Brasserie de Tahiti**, les pastèques pour le marché de Papeete jusqu'en 1971.

Développement du Tourisme. — Les premières créations hôtelières conséquentes datent des années 1960. Jusqu'à la mise en service de l'aéroport international de Tahiti-Faaa en 1961, la seule piste d'atterrissage du Territoire était celle de Motu-Mute à Bora-Bora, datant de l'occupation américaine, et pendant quelques temps avant 1961, les avions civils y atterrissent, les voyageurs étant repris par hydravion jusqu'à Papeete. Le grand ensemble hôtelier à bungalows inauguré en 1961 à la pointe Raititi demeura unique en son genre jusqu'en 1965-66 avec la création dans le quartier de Nunue d'un second ensemble, tandis que fonctionnaient à petite échelle et à peu de distance de là deux autres créations dont la fusion ultérieure a permis la constitution d'un hôtel à bungalows de plus grande capacité ; entre temps, l'ensemble de Nunue,



25 Bora Bora, pirogue à balancier à la pointe de l'île (cl. Robineau).
Outdigger canoe at the head land.

25



26 Bora Bora, séchage de filets (cl. Robineau).
Bora Bora, drying nets.

26

27-28 Bora Bora, cocotiers et plantations dans le district de Amanahine (cl. Robineau).
Coconut trees and gardens in the district of Amanahine.

28

27





- 29 Bora Bora. Au pied du grand morne le Club Méditerranée reçoit ses « gentils membres » (cl. Erwin Christian et B. Herman).
At the foot of the mountain, the « Club Méditerranée » welcomes his « gentils membres ».

29



repris par un club français de vacances, fonctionne à présent en symbiose avec son homologue de Moorea. Enfin, un ensemble résidentiel pour vacanciers locaux a été ouvert à l'extrémité sud de l'île. En 1973, on enregistrait le passage de 15 000 touristes séjournant dans les hôtels pour une durée moyenne de quelque 2 jours et demis (78 000 pour la Polynésie française la même année avec une durée de séjour moyenne de 6 à 7 jours).

Le développement du tourisme a engendré la création de nouveaux emplois, soit directs (travailleurs des hôtels), soit indirects (dans le commerce, les moyens de transports, les services de loisirs pour les touristes, l'artisanat polynésien et, au premier chef, dans la construction). Ce développement progressif s'est trouvé conjugué, à partir de 1964, avec les créations d'emplois inhérents à l'installation du C.E.P. : travaux publics sur les sites d'explosion, aux Tuamotu, et à Papeete, base arrière du C.E.P. (aérodromes, routes, port de Papeete, nouveaux bâtiments) ; de plus, l'afflux de population métropolitaine lié au développement du C.E.P. stimula à Papeete la construction de nombreux logements. De ce fait, il y eut dans les années 1965-1967 jusqu'à 200 travailleurs de Bora-Bora sur les sites, embauchés par contrats trimestriels de travail : à noter que la population masculine en âge d'activité était en 1967 de 549 et qu'il y avait à cette époque 83 commerçants et divers cadres et 204 cultivateurs-pêcheurs. Par la suite, le nombre des travailleurs employés sur les sites a beaucoup diminué mais de nouveaux emplois sont apparus dans l'île tandis que le **boom** du nickel à Nouméa, en Nouvelle-Calédonie, a occasionné des départs de main-d'œuvre.

En sorte que la question : « Comment et de quoi vit la population ? » qui préoccupe parfois le touriste peu au fait des choses tahitiennes n'a rien de mystérieux. Ce que l'on peut dire, c'est que le **'ohipa moni**, le travail salarié (littéralement travail pour de l'argent) est prédominant et que le **'ohipa moni** est fourni directement ou indirectement pour une assez forte part par le tourisme.

Qu'on en juge : il y a, en 1974, 205 emplois salariés locaux, 159 permanents et 46 temporaires soit :

- 95 pour les hôtels et le restaurant ;
- 10 pour les entreprises de location de transport pour les touristes ;
- 17 pour les services aériens ;
- 11 pour les magasins de commerce ;
- 16 pour les services publics ;
- 30 pour les travaux publics dont 20 manœuvres temporairement ;
- 26 travailleurs temporaires pour la construction de la nouvelle aérogare.

Sur ces 205 emplois faisant vivre à peu près autant de maisonnées correspondantes, il y a 72 emplois administratifs et 133 des entreprises privées. Les services aériens, le commerce, les travaux de l'aérogare sont autant animés par le tourisme qu'ils servent les besoins de la population : sur cette base, on peut admettre que 130 emplois dérivent du tourisme, soit 64 %.

Les cadres sont au nombre de 65 : 34 fonctionnaires, 4 employés de banque,

6 commerçants dont 2 de **curios**, 16 directeurs, cadres et patrons d'hôtels, restaurants et bars, 5 entrepreneurs de transport et mécaniciens. On compte en outre 3 entreprises de pêche avec bonitiers représentant une dizaine d'emplois et une dizaine d'artisans en **curios**, coquillages, **more**, installés à l'agence d'**Air-Polynésie** à Nunue. Là encore l'impact du tourisme est notable; l'importance de l'infrastructure aérienne, du commerce, des entreprises de location de transports, la présence de deux sur trois banques de Polynésie française en dépendent : soit l'équivalent de 40 à 45 emplois sur un total de 85 (quelque 50 % par conséquent).

Le reste de la population est cultivateur et (ou) pêcheur : ainsi quelques pêcheurs disposent de parcs à poisson et vendent leur produit sur le bord de route. Ces cultivateurs-pêcheurs sont aussi artisans occasionnels : d'une part, il y a en 1974 une vingtaine d'étals achalandés en bord de route (**curios** en bois, coquillages, objets tressés dont la moitié dans le district d'Anau et un tiers à Faanui); d'autre part, les maris de la dizaine de vendeuses-artisans qui se tiennent à Nunue à l'agence d'**Air Polynésie** fabriquent les **curios** en bois que l'on y trouve.

Par comparaison avec 1967 (telle qu'elle ressort du dépouillement effectué par J. Fages, géographe à l'ORSTOM), la différence essentielle réside dans le nombre des travailleurs salariés (à l'exclusion des fonctionnaires et cadres) : 205 au lieu de 241. Comme la population a, entre ces deux dates, plutôt augmenté (2060 en 1967, 2200 en 1971), que s'est-il passé ?

1° Il y avait en 1967 beaucoup de contrats d'embauche sur les sites d'expérimentation nucléaire; il en a beaucoup moins à présent.

2° Aux 205 emplois locaux de 1974, il convient d'ajouter 20 à 25 emplois de travailleurs de Bora-Bora à Papeete : la femme et les enfants restent sur l'île et perçoivent les allocations familiales et une plus ou moins large fraction du salaire du mari.

3° Depuis 1970, Nouméa a appelé de la main-d'œuvre. D'ailleurs, si la population de Bora-Bora avait augmenté au taux très moyen de la Polynésie française de 3 % par an, elle serait passée en 1971 à 2320 individus : on peut affirmer à coup sûr qu'une centaine de personnes ont, malgré l'impact du tourisme, quitté Bora-Bora entre 1967 et 1971.

Culture et loisirs. — La vie des habitants de Bora-Bora se rythme suivant un cycle de fêtes civiles et religieuses assez proche de celui des Européens actuels mais ces fêtes se chargent d'une coloration et d'une intensité toute polynésienne.

Le service du culte du dimanche, les baptêmes, les mariages, les enterrements sont l'occasion de revêtir pour les **ta'ata pa'ari** (adultes, littér. hommes sages), les hommes une tenue solennelle et compassée (complet sombre, chemise blanche et cravate), les femmes la tenue endimanchée avec la robe blanche et l'extraordinaire chapeau en fibre de pandanus au tressage tarabiscoté. Le service assez long (une heure, voire une heure et demie) précédé des 3 appels de cloche que la montagne toute proche répercute sur le lagon est coupé des

- 30 Bora Bora, en pirogue à voile sur le lagon (cl. J. Garanger).
Bora Bora, sailing on the lagoon.



30

- 31 Jeunes vahiné de Bora Bora un 14 juillet : couronnes, colliers et drapeaux (cl. Erwin Christian).
Young girls in Bora Bora, the Bastille day : wreaths, necklaces and flags.



- 32 Le « Juillet » à Bora Bora. Préparatifs
(cl. J. Garanger).
The Bastille day in Bora Bora. Before the feast.



32

33

- 33 Dans l'attente du départ
des pirogues
(cl. J. Garanger).
Waiting for the canoes
race.



34

- 34 Des spectatrices assistent
à la course
(cl. J. Garanger).
Looking at the race.



chants à pleine voix alternés des hommes et des femmes des différents groupes de fidèles (**'amuira'a**), chants inspirés de la liturgie européenne (**himene popa'a**), chants plus typiquement polynésiens conservés du fond des âges (**himene tarava**) tous préparés, récités, répétés dans les **'amuira'a** lors des réunions nocturnes d'instruction et de chants dans les **fare putu-putura'a** de la paroisse. Le mois de mai, marqué par la collecte pour l'Eglise (**le me**), les constructions d'édifices religieux, les inaugurations de temples, de maisons de réunion ou de maisons de paroisse sont l'occasion de fêtes, d'invitations, de repas collectifs traditionnels, de compétition de groupes dans le faste des réceptions, l'exécution des **himene**, le versement des oboles.

Hors de l'Eglise, peu de fêtes traditionnelles. La pêche au caillou qui consiste à faire refluer le poisson à coups de lanciers de pierre dans l'eau à partir de pirogues disposées en cercle vers une cuvette naturelle de coraux où la prise sera facile est une cérémonie haute en couleur organisée en l'honneur d'un personnage en visite et exige de grands rassemblements de population ; elle est de plus en plus rare. Les spectacles folkloriques de chants et de danses (**himene**, **'ute**, **'ote'a**, **'aparima...**) sont donnés dans les grands hôtels par un groupe de danseurs professionnels et un groupe de **mama ru'au** (grand-mères). Cinéma, dancing, compétitions des équipes sportives (football) constituent les loisirs les plus prisés et les plus fréquents de la jeunesse.

Ce sont les fêtes du **Tiurai** (Juillet) qui constituent la principale attraction à Bora-Bora et les principaux districts et quartiers Faanui, Anau, Nunue, Tiipoto y participent : concours de chants et danses, concours de décoration de baraques (les **fare** provisoires de la fête exécutés entièrement en matériaux locaux végétaux), compétition sportive, concours de travaux (tressage, fabrication de coprah), courses de pirogues sont exécutés avec ardeur et fraîcheur que l'on ne retrouve plus à Papeete et attirent à présent bien des gens de la ville.

Les problèmes. — Le problème le plus immédiat, apparue dans les premières années 1970, est celui de **l'alimentation en eau**. Une année particulièrement sèche, l'accroissement du nombre des touristes en hôtel, peut-être aussi les habitudes de consommation assez larges de la population ont amené une pénurie d'eau défavorable au développement touristique et insupportable à une population dont l'île est la résidence ancestrale. La résolution du problème de l'eau fut la tâche immédiate de la nouvelle municipalité : captage des eaux de ruissellement, forage de la lentille d'eau douce enfouie dans le socle de l'île ; de superficie réduite, sans grande vallée ni rivière, l'île est pauvre en eau et l'on pense à dessaler l'eau de mer.

Les liaisons avec l'extérieur sont un autre problème pour Bora-Bora. Par mer, deux navires assurent la rotation avec Papeete via Huahine et Raiatea, ce qui permet entre autres la vente de quelques produits vivriers à Vaitape en provenance des autres îles Sous le Vent. De plus, un navire frigorifique qui apporte aux îles de la viande et doit en rapporter à Papeete du poisson touche Bora-Bora une fois par semaine ; en revanche, les liaisons directes avec la petite île de Maupiti au Nord-Ouest ont cessé, celle-ci s'effectuant

à présent à partir de Raiatea. Par air, la vocation touristique de l'île lui vaut d'être fréquemment reliée (plusieurs vols par jour) à Papeete et, une fois par semaine, à Maupiti. Des vols quotidiens relient Bora-Bora à Raiatea et Huahine. L'atterrissage à Bora-Bora des gros porteurs est prévu et devrait donner ainsi une nouvelle impulsion au **tourisme**.

Ce troisième problème est lié à celui de l'**emploi** et de l'avenir de Bora-Bora. En une douzaine d'années (1961-1973) le nombre des touristes s'est accru de façon considérable. Touchant 64 % des salariés, le tourisme concerne la presque totalité des entreprises privées et fournit par le biais de l'artisanat et des troupes de danses l'essentiel des revenus actuels des agriculteurs et pêcheurs. Une reprise des activités du coprah liée à l'augmentation spectaculaire du prix payé au producteur est sensible en 1974 en dépit de certaines difficultés de commercialisation ; il n'existe pas en effet à Bora-Bora de coopérative agricole. Est sensible aussi, par suite de l'augmentation récente et brutale du coût de la vie, une reprise des cultures vivrières : bananeraies, manioc. La stabilisation de la population à la recherche d'emplois capables de lui procurer les ressources monétaires qu'exigent les formes modernes de consommation nécessite la croissance du tourisme à Bora-Bora mais il faut prendre garde que **le tourisme doit être conçu pour la population** et non que la **population soit sacrifiée au tourisme** comme on peut déjà le voir dans d'autres États du Pacifique. Il convient que le niveau de vie de la population bénéficie du tourisme, que la croissance touristique se modèle sur la croissance de la population et que la charge touristique — je veux dire le rapport du nombre des touristes à celui de la population — ne modifie pas le caractère polynésien du paysage humain. En d'autres termes, la Polynésie n'est pas un pâturage à l'usage des vacanciers fatigués des sociétés industrielles, ce sont des peuples dignes qui accueillent aimablement des visiteurs. A eux la dignité et la discrétion.

Imprimé par Scop-Sadag - 01200 Bellegarde
sur papier hélioffset des Papeteries de Condat
pour les **Nouvelles Editions Latines**
1, Rue Palatine - PARIS VI^e

Dépôt légal : Imprimeur n° 1303
Editeur n° 1082 — I.S.B.N. : 2 - 7233 - 012 - 9

1977 d'après l'auteur

